



PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD

Avis de concours d'agent spécialisé de la police technique et scientifique de la Police Nationale Session 2019

Calendrier prévisionnel du concours

Date de clôture des inscriptions en ligne : 22 mars 2019 (23h59 heure de Paris)

Date de clôture des inscriptions par courrier (cachet de la poste faisant foi) : 22 mars 2019

Date prévisionnelles des épreuves écrites d'admissibilité : 25 avril 2019

Dates prévisionnelles des épreuves orales d'admission : semaine 24 au 26

Conditions de participation

Concours externe :

Il est ouvert aux femmes et aux hommes :

- de nationalité française, âgés de 18 ans au moins à la date de la 1^{ère} épreuve du concours
- titulaires d'un diplôme de niveau V (BEP, CAP, DNB...) ou en possession d'un titre ou d'une qualification reconnus comme équivalent.

* Sont admis en équivalence les candidats titulaires :

- d'un diplôme européen de même niveau
- d'un diplôme étranger non européen de niveau comparable
- d'un diplôme, titre de formation ou attestation délivré par une autorité compétente prouvant la réussite à un cycle d'étude au moins de même niveau
- d'une attestation dans un cycle de formation dont la condition normale d'accès est de posséder un titre ou diplôme au moins de même niveau

* Sont admis en équivalence les candidats justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle (salariée ou non), d'une durée (continue ou discontinuée) cumulée de 3 ans à temps plein dans l'exercice d'une profession de même catégorie socioprofessionnelle que celle d'agent spécialisé de police technique et scientifique (niveau 52 de la nomenclature INSEE).

* Sans condition de diplôme

les mères et pères de famille d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevé effectivement ainsi que les sportifs de haut niveau.

- remplissant les conditions d'aptitude physique requises ;
- en règle avec la législation sur le service national (art L 113-4 et L 113-6 du code du service national) ;
- agréés par le préfet territorialement compétent.

Concours interne :

Ce concours est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, les militaires et agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale.

* en activité, en détachement ou en congé parental à la date de clôture des inscriptions

* justifiant au 1er janvier de l'année du concours d'au moins d'une année de services publics. (les services publics représentent toutes les périodes au cours desquelles l'agent a eu la qualité d'agent public en tant que stagiaire, contractuel, auxiliaire ou vacataire).

Nombre de postes

Le nombre de poste offerts sera fixé par arrêté ultérieurement.

Retrait et dépôt des candidatures

- Soit par internet, inscription en ligne ou dossier à télécharger sur le site www.lapolicenationale recrute.fr

- Soit au Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'intérieur de Lille - bureau du recrutement, cité administrative - 15ème étage - 175 rue Gustave Delory à Lille ;

- Soit par correspondance, sur demande écrite obligatoirement adressée au Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'intérieur - bureau du recrutement, BP 2012 - 59012 LILLE CEDEX.